

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 72 (1975)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

Juin 1975

Il est enfin revenu ce printemps tant désiré. C'est avec un réel plaisir, toujours renouvelé que chaque jour nous contemplons cette nature qui s'éveille, et qui se pare de ses plus beaux atours aux couleurs chatoyantes.

C'est aussi avec une grande satisfaction que nous voyons l'intense activité qui se déploie au rucher. Le développement des colonies est réjouissant. Il y a de belles plaques de couvain et beaucoup de jeunes abeilles. Cependant les nucléis de la fin de l'été passé ont un peu de peine à démarrer. L'arrivée précoce de cet hiver sans fin ne permet pas à ces jeunes colonies de se peupler suffisamment pour hiverner dans de bonnes conditions. Mais rien n'est perdu. Avec le retour des beaux jours le retard sera vite rattrapé.

Les vergers, les champs de colza et de pissenlits sont en fleurs, c'est une véritable aubaine pour les ruchers situés dans ces régions. La balance augmente progressivement. Vous aurez donc posé les hausses, et si le temps et la température sont propices, les apiculteurs de plaine auront certainement la chance d'avoir une première récolte. Ne soyez cependant pas trop pressés pour extraire votre miel. Attendez qu'il soit operculé aux deux tiers. Si le miel est extrait avant sa maturité il risque de fermenter. Il est donc invendable. Une fois extrait, ne le laissez pas trop longtemps dans le maturateur, car le miel de fleur se cristallise très vite.

Si votre rucher est situé en altitude la récolte se fera naturellement plus tard. Il vous faudra surveiller les provisions, agrandir progressivement le nid à couvain par la pose de cires gaufrées ou de cadres bâtis. Les colonies qui ont bénéficié de soins attentifs et qui ont une bonne reine seront très populeuses. Donc attention aux essaims ! Il est difficile de supprimer totalement l'essaimage, ceci étant le seul moyen naturel de perpétuer la race. Mais on peut tout de même éviter que cela ne se produise trop fréquemment. Evitez de placer vos ruches en plein soleil, et posez les hausses afin d'éviter le trop-plein, c'est-à-dire lorsque les abeilles occupent environ 10 cadres.

Au mois de juin la récolte en plaine est en principe terminée. C'est le moment pour les apiculteurs de ces régions qui désirent faire une deuxième récolte, de songer à l'apiculture pastorale. Pour cette transhumance il y a différentes précautions à prendre. Assurez-vous avant toute chose que la région où vous désirez vous rendre n'est pas à ban pour cause de maladie. Tout déplacement d'abeilles d'un endroit à ban dans un autre endroit à ban est punissable par la loi. Vous demanderez aussi à votre inspecteur un certificat de santé. Déplacer des abeilles malades est aussi punissable et parfaitement inutile. Ce n'est pas le changement d'air qui leur redonnera la santé. Ne placez jamais vos ruches à proximité d'un autre rucher à qui vous feriez du tort. C'est une question de conscience et d'éducation. Il est toujours préférable d'avoir de bons contacts avec vos collègues. Le transport sera effectué au lever du jour. Si le trajet est long, aérez suffisamment vos ruches. Une fois vos ruches installées, il ne faut pas les abandonner à leur sort. Si le mauvais temps se met de la partie, il faudra surveiller les provisions. De même si la miellée devait être forte il faudra ajouter une hausse.

Si vous avez la possibilité de vous procurer une ou deux reines, vous pouvez augmenter votre cheptel en faisant des nucléis. Pour obtenir de belles ruches prêtes à passer l'hiver il faudra les stimuler, et au besoin leur adjoindre un ou deux cadres de couvain prêt à éclore, que vous aurez prélevé dans vos plus fortes ruches.

Et maintenant à vos extracteurs et à vos bidons ! Bonne récolte et bonne chance à vos ouvrières ! Si votre travail ne devait cependant pas être couronné de succès, ne vous découragez pas. Être apiculteur, c'est être aussi persévérant et patient.

Frinwillier, le 14 mai 1975.

*Georges Huguenin.*

Dernière occasion !

### **Pantalons d'équitation militaires**

neufs ou très peu utilisés, pour le travail, le sport et les loisirs,  
ceinture : 44-56, longueur du pas 64-86.

**Prix : 2 paires Fr. 26.— + frais d'exp.**

Commandez immédiatement par carte postale à :

**Sonderegger, Case postale 39, Schwellbrunn.**